

Innover dans nos façons de faire



*Barreau
de l'Outaouais*

Table des matières

Message de la bâtonnière	3
Le Barreau de l'Outaouais	6
Mission	7
Statistiques sur la composition du Barreau de l'Outaouais	8
Statistiques selon le milieu de travail	9
La formidable équipe du Barreau de l'Outaouais	10
Les comités	12
Les réalisations	14
Le virage numérique	15
Une plus grande visibilité	16
Un Barreau plus inclusif de tous ses membres	16
Une main tendue aux membres de la fonction publique	17
La formation continue	18
La mise en place d'une permanence	19
L'amélioration du salon des avocats et la conclusion d'un nouveau bail	20
Une présence dynamique au Conseil des sections du Barreau du Québec et un appui dans le dossier de la négociation du tarif d'aide juridique	21
Une réflexion entamée sur la gouvernance du Barreau de l'Outaouais	22
Une étroite collaboration avec les tribunaux et les autorités judiciaires	22
Les activités rassembleuses	23
Les cérémonies	24
La rentrée des tribunaux	25
Les cérémonies d'assermentation des nouveaux avocats	25
Les cérémonies de présentation des nouveaux juges	26

Message de la bâtonnière



Chers membres du Barreau de l'Outaouais,

J'oserais dire que la dernière année s'est déroulée sous le signe de l'innovation. Nous avons travaillé très fort cette année à innover dans nos façons de faire. Ces efforts ont donné lieu à des changements importants sur le plan numérique, mais aussi dans nos façons de communiquer avec nos membres. **Nous avons de nombreuses raisons d'être fiers du travail accompli.**

Un virage numérique nécessaire : Ceux qui ont assisté à la dernière assemblée générale annuelle savent que j'avais annoncé que je souhaitais que nous mettions en place des outils numériques pour le Barreau de l'Outaouais, afin d'assurer une meilleure transmission de la mémoire corporative et une plus grande efficacité dans la gestion des affaires quotidiennes.

C'est chose faite. Les dirigeants du Barreau de l'Outaouais ont maintenant des adresses courriel qui pourront être transférées, avec leur contenu, lors de l'élection de nouveaux dirigeants. Les dossiers du Barreau de l'Outaouais sont sur support numérique accessible à tous ces dirigeants et les outils visant à faciliter le travail d'équipe et le travail à distance ont été mis en place. Ils permettront au Barreau de l'Outaouais d'opérer de manière optimale d'année en année, et ce, en dépit des changements de dirigeants auquel il est soumis.

Aussi, afin de mieux appuyer nos membres bénévoles qui travaillent dans les différents comités, le Barreau de l'Outaouais a maintenant des outils de visioconférence et de téléconférence.

Enfin, nous avons fait le nécessaire afin que nos élections puissent se dérouler par scrutin électronique. Une autre réalisation vers une plus grande inclusion de tous nos membres. Ce sont également ces efforts qui, sans que nous le sachions, nous ont préparés à demeurer efficaces et à poursuivre nos opérations quotidiennes dans le contexte exceptionnel de la crise de la COVID-19.

Une plus grande visibilité : Tout au long de l'année, nous nous sommes efforcés d'informer nos membres des activités et réalisations du Barreau de l'Outaouais via des courriels et des mises à jour régulières du site Internet. Aussi, afin d'optimiser nos communications avec nos membres, le Barreau de l'Outaouais a maintenant sa page Facebook. Nous espérons ainsi réussir à rejoindre davantage de membres et encore mieux informer nos membres sans les inonder de courriels.

Un Barreau plus inclusif de tous ses membres : Nous avons fait une priorité cette année de rendre notre Barreau plus

inclusif de tous ses membres. Pour ce faire, nous avons systématiquement lancé des avis d'intérêt lorsque des sièges se libéraient au sein des différents comités ou lors de la création de nouveaux comités. À chaque occasion, les membres ont répondu « présent ». De cette façon, nous espérons avoir lancé le message selon lequel le Barreau de l'Outaouais appartient à TOUS ses membres. Cette nouvelle façon de faire, qui nous l'espérons sera perpétuée, amène du sang neuf au sein du Barreau de l'Outaouais et assure une certaine diversité, des nouvelles façons de voir les choses et en définitive, un Barreau de l'Outaouais en constante évolution.

Une main tendue aux membres de la fonction publique :

Afin de tenir compte de la réalité bien particulière de notre Barreau, dont près de la moitié des membres pratiquent au sein de la fonction publique, nous avons créé le Comité de la pratique en fonction publique. Le succès de ce nouveau comité est la démonstration évidente qu'il y avait là un besoin à combler. Nous ne comptons plus le nombre de membres en fonction publique qui nous ont exprimé qu'ils étaient heureux que leur Barreau se soit adressé à eux et ait tenu compte de leurs besoins. Pour la première fois depuis très longtemps, ils s'appropriaient leur Barreau.



Conclusion

J'aimerais remercier les membres du Conseil du Barreau de l'Outaouais qui m'ont appuyée tout au long de l'année. La diversité des points de vue apportés par chacun d'entre eux m'a permis d'être toujours convaincue que les décisions prises étaient les meilleures.

Je tiens également à remercier Me Caroline Montpetit, qui a été coordonnatrice du Barreau de l'Outaouais jusqu'en avril, pour son dévouement et sa passion. Le Barreau de l'Outaouais a été privilégié de pouvoir compter sur ses services pendant plusieurs années, d'abord comme secrétaire-trésorière, puis comme coordonnatrice.

Enfin, je ne peux passer sous silence le travail accompli par nos membres au sein des différents comités. Toute l'année, je me suis estimée privilégiée de les voir au rendez-vous, donner de leur temps malgré leurs agendas très chargés. Sans eux, le Barreau de l'Outaouais ne serait pas le barreau dynamique qu'il est.

Je suis fière du travail accompli cette année. Ce fut une année intense certes mais combien enrichissante tant sur le plan humain que sur le plan professionnel. **Je quitte mes fonctions avec la conviction d'avoir fait avancer mon Barreau et d'avoir facilité le travail de ceux et celles qui me succéderont, afin qu'ils puissent se concentrer à l'accomplissement de la mission du Barreau de l'Outaouais.**

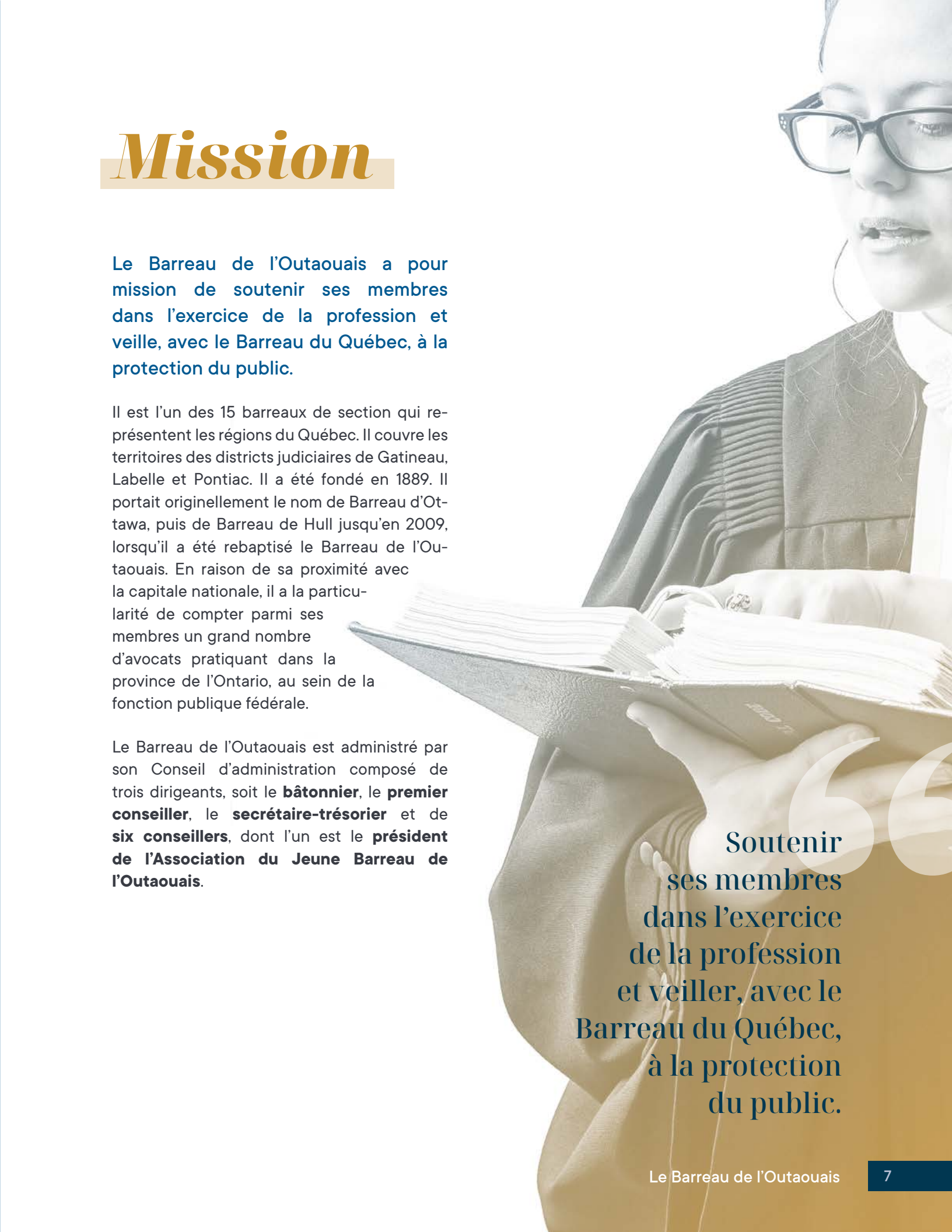
Nadine Dupuis, bâtonnière
Barreau de l'Outaouais



Le Barreau de l'Outaouais



Mission

A woman wearing glasses and a judge's robe is holding a large, open book. The image is partially obscured by text blocks and a large quotation mark graphic.

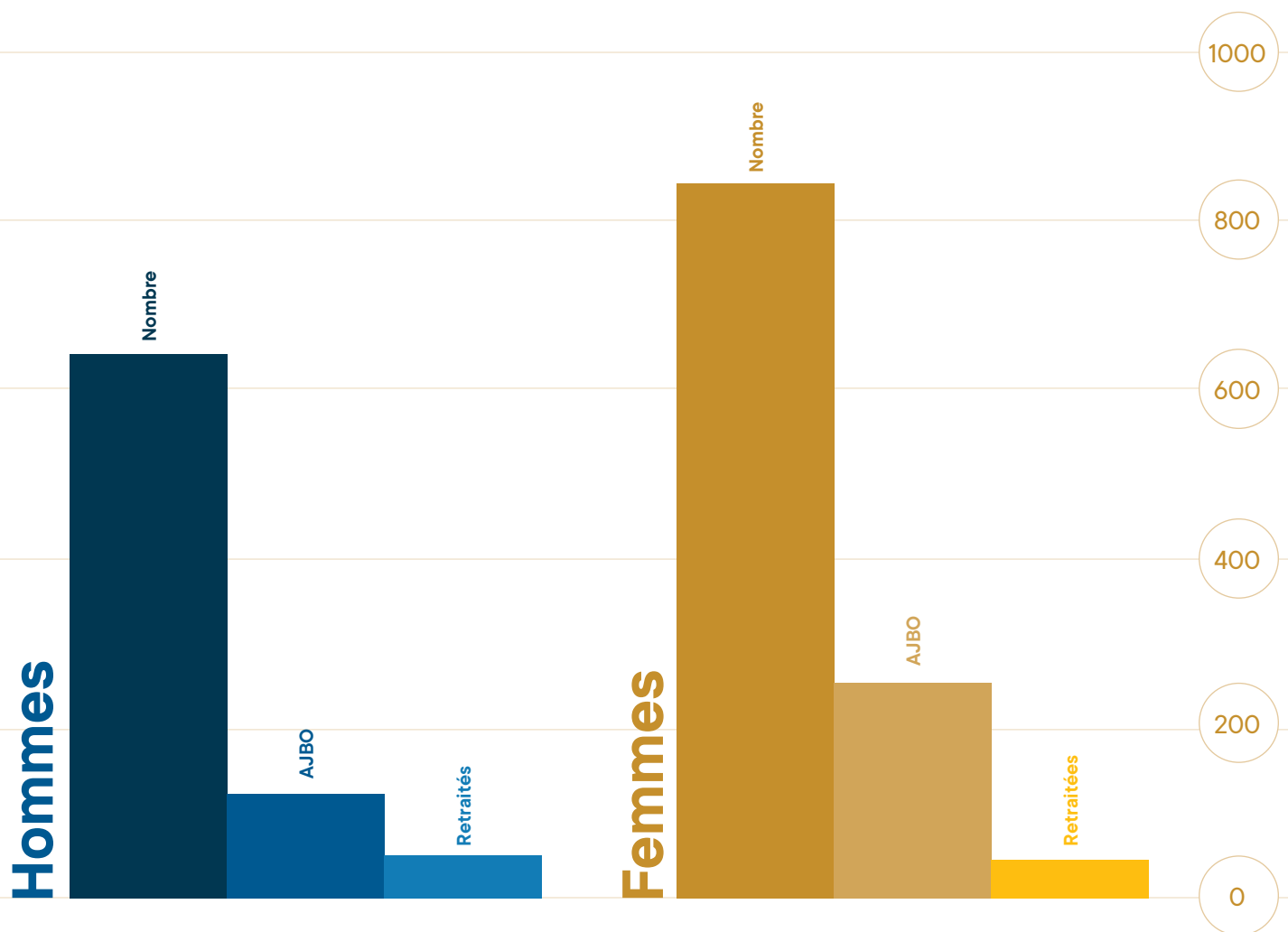
Le Barreau de l'Outaouais a pour mission de soutenir ses membres dans l'exercice de la profession et veille, avec le Barreau du Québec, à la protection du public.

Il est l'un des 15 barreaux de section qui représentent les régions du Québec. Il couvre les territoires des districts judiciaires de Gatineau, Labelle et Pontiac. Il a été fondé en 1889. Il portait originellement le nom de Barreau d'Ottawa, puis de Barreau de Hull jusqu'en 2009, lorsqu'il a été rebaptisé le Barreau de l'Outaouais. En raison de sa proximité avec la capitale nationale, il a la particularité de compter parmi ses membres un grand nombre d'avocats pratiquant dans la province de l'Ontario, au sein de la fonction publique fédérale.

Le Barreau de l'Outaouais est administré par son Conseil d'administration composé de trois dirigeants, soit le **bâtonnier**, le **premier conseiller**, le **secrétaire-trésorier** et de **six conseillers**, dont l'un est le **président de l'Association du Jeune Barreau de l'Outaouais**.

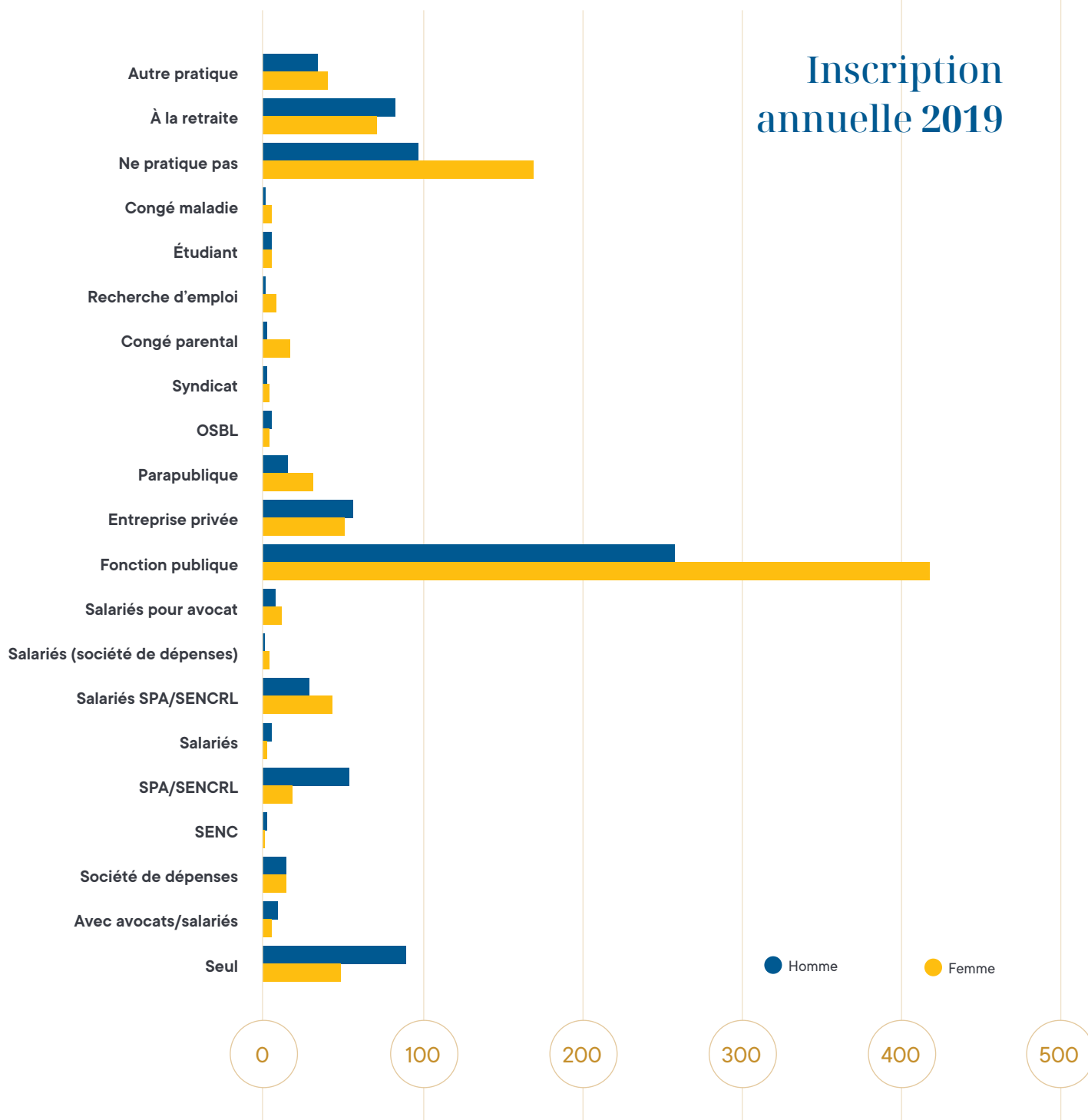
Soutenir
ses membres
dans l'exercice
de la profession
et veiller, avec le
Barreau du Québec,
à la protection
du public.

Statistiques sur la composition du Barreau de l'Outaouais



Statistiques selon le milieu de travail

Inscription
annuelle 2019



La formidable équipe du Barreau de l'Outaouais



Le conseil du Barreau de l'Outaouais 2019

De gauche à droite : Me Jean Bourget, Me Doddy Lionel Dorlette, Me Thi Bao Ngoc Nguyen (Christhi), Me Andréa Caron, Me Amélie Charlebois, Me Chantal Donaldson, Me Nadine Dupuis, Me Andrée-Anne Tremblay, Me Geneviève Blais et Me François Simard.

BÂTONNIÈRE

Me NADINE DUPUIS

PREMIÈRE CONSEILLÈRE

Me AMÉLIE CHARLEBOIS

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Me ANDRÉE-ANNE TREMBLAY

CONSEILLERS

Me GENEVIÈVE BLAIS

Me JEAN BOURGET

Me DODDY LYONEL DORLETTE

Me THI BAO NGOC NGUYEN (Christhi)

Me FRANÇOIS SIMARD

REPRÉSENTANTE DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE L'OUTAOUAIS

Me ANDRÉA CARON

BÂTONNIÈRE SORTANTE

Me CHANTAL DONALDSON

Le conseil du Barreau de l'Outaouais a pu compter sur l'appui de **Me Caroline Montpetit**, qui a agi à titre de coordonnatrice du Barreau de l'Outaouais jusqu'à sa démission en avril 2020.

Les comités

Comité de **recommandation avocat émérite au Barreau du Québec**

Me Gérald Desjardins, Me Chantal Donaldson (bâtonnière sortante), Me Joanne Cousineau et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité du **banquet annuel**

Me Andrée-Anne Tremblay (présidente), Me Amélie Samson, Me Andréa Caron, Me Nadine Dupuis (bâtonnière) et Me Caroline Montpetit

Comité de la **fête de Noël des enfants**

Me Nancy Kabasele Nyota (présidente), Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque, Me Ann-Laure Brouillette, Me Jean-Philippe Dallaire et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité des **finances**

Me Andrée-Anne Tremblay (présidente), Me Amélie Charlebois (première conseillère), Me Chantal Donaldson (bâtonnière sortante), Jacques Bélisle (non-membre) et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité de la **formation permanente**

Me Manon Lapointe (présidente), Me Isabelle Prud'homme, Me Karine Charland, Me Elise

Joyal-Pilon, Me Tanya Da Costa, Me Andréa Talarico, Me Alexandra Roy, Me Émilie Bouchard, Me Benoit Pelletier, Me Doddy Lyonel Dortlette, Me Nadine Dupuis (bâtonnière), Me Caroline Montpetit

Comité du **tournoi de golf**

Me Yannick Dompierre (président), Me Jean Laflamme, Me Tanya Da Costa, Me Amélie Samson, Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité **redonner à la communauté**

Me Doddy Lyonel Dorlette (président), Me Thi Bao Ngoc Nguyen (Christhi), Me Jean Bourget, Me Amélie Samson, Me Carole Ferlatte, Me Benoit Larouchelle, Me Francine Pharand, Me Elise Joyal-Pilon et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité de **liaison avec la Cour du Québec**

Me Nadine Dupuis (bâtonnière), Me Amélie Charlebois (première conseillère), l'honorable Richard Laflamme, Me Daniel Lessard (CSJ, section jeunesse), Me Pierre Brulotte (CSJ), Me Emmanuelle Béliveau-Labrecque (AADO), Me Jean Laflamme (pratique privée en civile), Me Caroline Montpetit, Me Marie-Hélène Maignan (DPCP jeunesse), Me Danielle Pharand (Directrice au CISSO) et Dominic Vaillancourt (Directeur Palais de justice)

Comité de **liaison avec la Cour supérieure**

Me Nadine Dupuis (bâtonnière), Me Amélie Charlebois (première conseillère), L'honorable Carole Therrien (Cour supérieure), Me Pierre Brulotte (CSJ), Me Kim Gauthier-Lebreton (AADF), Me Danielle Pharand (Directrice au CISSO), Me Jean Laflamme (pratique privée civil), Me Caroline Montpetit, Me Emmanuelle Béliveau-Labrecque (AADO) et Dominic Vailancourt (Directeur Palais de justice)

Comité des **réseaux sociaux et Internet**

Me Véronic Boyer, Me Ann-Laure Brouillette, Me Jacqueline Corado, Me Marc-André Léveillé, Me Thi Bao Ngoc Nguyen (Christi), Me Bernadette Syverin, Me Andrée-Anne Tremblay, Me Camille Tremblay-Létourneau et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité de la **rémunération**

Me Joanne Cousineau (présidente), Me Benoit Duclos, Me Alexandra Racine-Goyette et Me Duddy Lionel Dorlette

Comité du **mérite du Barreau de l'Outaouais**

Me Nadine Dupuis (bâtonnière), Me Amélie Charlebois (première conseillère), Me Chantal Donaldson (bâtonnière sortante), Me Joanne Cousineau et Me Stéphanie Vallée (récipiendaire)

Comité **Outaouais-Strasbourg**

Me Chantal Donaldson (présidente), Me Caroline Mercier (trésorière), Me Jean-Philippe Dallaire, Me Geneviève Bussiès, Me Geneviève Lecours, Me Yves Ducharme, Me Charles Belleau, Me Helen Kneale et Me Amélie Samson

Comité de la **pratique privée**

Me William Desrochers (président), Me Amélie Samson, Me Andrée Caron, Me Normand Carrière, Me Dani Ann Robichaud, Me François Simard, Me Alexandre Dubé et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité de la **santé mentale**

Me Catherine Laprade, Me Jennifer Morin, Me Marie Eve Henrichon, Me Pascale Boulay, Me Jessica Néron et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Comité de la **pratique en fonction publique**

Me Marc-André Léveillé (président), Me Benoit Laroche, Me Sabine Georges, Me Sonia Dupuis, Me Sophie Madore, Me Bernadette Syverin, Me Maxime Charron-Tousignant, Me Marie-Ève Henrichon, Me Geneviève Lecours, Me Jean-Philippe Dallaire, Me Caroline Montpetit et Me Nadine Dupuis (bâtonnière)

Les réalisations



Le virage numérique

Le Barreau de l'Outaouais avait grand besoin de modernisation.

Les dirigeants du Barreau de l'Outaouais ont maintenant des adresses courriel qui pourront être transférées, avec leur contenu, aux nouveaux dirigeants. Les dossiers du Barreau de l'Outaouais sont maintenant sur support numérique accessible à tous ses dirigeants et aux membres du Conseil. Ces outils mis en place permettront au Barreau de l'Outaouais d'assurer une meilleure transmission de la mémoire corporative et surtout d'opérer de manière optimale d'année en année, et ce, en dépit des changements de dirigeants auquel il est soumis.

Aussi, afin de mieux appuyer nos membres bénévoles qui travaillent dans les différents comités, le Barreau de l'Outaouais a maintenant des outils de visioconférence et de téléconférence.

Enfin, nous avons fait le nécessaire afin que nos élections puissent se dérouler par scrutin électronique. Une autre réalisation vers une plus grande inclusion de tous nos membres.

Tous ces efforts ont permis au Barreau de l'Outaouais de poursuivre normalement ses opérations lors de la démission de sa coordonnatrice en avril 2020 et dans le contexte de la crise de la COVID-19.



Une plus grande visibilité

Tout au long de l'année, nous nous sommes efforcés d'augmenter nos communications avec nos membres en les informant des activités, réalisations et projets du Barreau de l'Outaouais via des courriels et des mises à jour régulières du site Internet. Aussi, afin d'optimiser nos communications avec nos membres, le Barreau de l'Outaouais a maintenant sa page Facebook. Nous espérons ainsi réussir à rejoindre davantage de membres, de plusieurs horizons. Au plus fort de la crise de la COVID-19, ces outils nous ont permis d'informer nos membres sans délai et de manière efficace au sujet des activités ayant cours dans les palais de justice.

Un Barreau plus inclusif de tous ses membres

Trop d'avocats et avocates ne s'intéressent pas à leur Barreau. Il nous appartient de faire tout en notre pouvoir pour mieux rejoindre nos membres. Cette année, nous avons fait une priorité de rendre notre Barreau plus inclusif de tous ses membres. Pour ce faire, nous avons systématiquement lancé des avis d'intérêt lorsque des sièges se libéraient au sein des différents comités ou lors de la création de nouveaux comités. De cette façon, nous espérons avoir lancé un signal clair selon lequel le Barreau de l'Outaouais appartient à TOUS ses membres. Cette nouvelle façon de faire a amené du sang neuf au sein des comités du Barreau de l'Outaouais et assurera une certaine diversité, des nouvelles façons de voir les choses et en définitive, un Barreau de l'Outaouais en constante évolution.

Une main tendue aux membres de la fonction publique

Près de la moitié des membres du Barreau de l'Outaouais pratiquent au sein de la fonction publique. Afin de tenir compte de cette réalité bien particulière de notre Barreau, nous avons créé le Comité de la pratique en fonction publique, dont le mandat consiste à cerner les besoins des membres issus de la fonction publique et identifier des actions concrètes pouvant être posées par le Barreau pour mieux y répondre. Plus d'une vingtaine de membres ont manifesté leur intérêt à contribuer aux travaux du comité. Au terme de sa première année d'existence, le comité compte déjà à son actif l'organisation d'un 5 à 7 qui a attiré une cinquantaine de personnes et d'un colloque sur le droit public. Ce colloque, animé par Me Geneviève Lecours, qui s'est tenu au Centre national des arts, a pu compter sur des conférenciers de tous les horizons. Du nombre, comptaient notamment Me Michel Bastarache, juge retraité de la Cour suprême, madame la juge Côté, juge actuellement à la Cour suprême et monsieur le juge René LeBlanc, juge à la Cour fédérale. Des avocats du ministère de la Justice et de l'École nationale d'administration publique étaient également du nombre. Après une seule semaine, le colloque affichait déjà complet et avait attiré des membres non seulement de la fonction publique mais aussi de la pratique privée. Merci à toute l'équipe du comité présidé par Me Marc-André Léveillé.



De gauche à droite : Me Geneviève Lecours, Me Nicolas Jobidon, Me Michel Bastarache, Madame la bâtonnière Nadine Dupuis et Me Marc-André Léveillé



De gauche à droite : Me Bernard Letarte et Me Emmanuelle Bélanger-Paquet



De gauche à droite : Me Vincent Veilleux, Me Geneviève Lecours et madame la bâtonnière Nadine Dupuis

La formation continue

À nouveau cette année, le Barreau de l'Outaouais a pu compter sur le Comité de la formation permanente, dirigé par Me Manon Lapointe, pour l'organisation de diverses formations toutes plus variées les unes que les autres.

Lors de l'Assemblée générale annuelle du 3 mai 2019, Me Louis-Charles Sirois a fait une présentation sur la Loi sur la protection du consommateur et Me Philippe Coderre, en matière du droit du travail.

À l'occasion de la rentrée judiciaire du 4 septembre 2019, Me Mistrale Goudreau, professeure à l'Université d'Ottawa a donné une conférence portant sur l'interprétation des lois et l'adaptation à la société moderne et technologique. Cette activité a compté pour 3 heures de formation professionnelle.

Un colloque sur la mise en liberté provisoire s'est tenu le 13 décembre 2019. Le panel était constitué de l'honorable Richard Laflamme, juge coordonnateur de la Cour du Québec pour l'Outaouais, Me Marie-Eve Sylvestre, doyenne à la faculté de droit, section de droit civil, de l'Université d'Ottawa, Me Sylvain Petitclerc, directeur adjoint, Directeur des poursuites criminelles et pénales du Québec, Me Jean-François Benoit, avocat criminaliste chez JFB avocats et Me François Lacasse, procureur au Service des poursuites pénales du Canada. Cette activité a compté pour 3 heures de formation professionnelle.

Un colloque en droit civil s'est tenu le 13 février 2020. Les participants ont pu assister à des présentations de Mes Vincent Caron et Ivaylo Kraychev, professeurs à la faculté de droit, section de droit civil de l'Université d'Ottawa, Me Raymond Bélec, professeur à l'École du Barreau du Québec, centre de l'Université en Outaouais. Cette activité a compté pour 5 heures de formation professionnelle.

En raison de la COVID-19, les formations prévues en mars (Vavilov et la révision judiciaire par Me Denis Nadeau, les modifications apportées par le projet de loi C-75 à la Loi sur le système de justice pour les adolescents par Me Sandra Couture, ministère de la Justice du Canada) et celles prévues pour l'Assemblée générale annuelle (notamment celle du Dr Yannick Mailloux) ont dû être annulées.

À toutes ces formations organisées par le Comité de la formation permanente, s'ajoute le Colloque sur le droit public organisé par le Comité de la pratique en fonction publique.

La mise en place d'une permanence

Le Barreau de l'Outaouais pouvait compter sur les services d'un coordonnateur à raison de 20 heures par semaine. Il devenait de plus en plus évident que le Barreau de l'Outaouais avait besoin d'une ressource à temps plein, pour mieux accomplir sa mission.

Suite à la démission de la coordonnatrice, le Conseil a donc pris la décision d'embaucher une personne à temps plein. Les dirigeants du Barreau de l'Outaouais pourront désormais compter sur l'appui d'une personne leur étant totalement dédiée. La tâche de chacun en sera grandement facilitée et le Barreau de l'Outaouais pourra mettre de l'avant d'avantage de projets. Au terme d'un concours publié sur différentes plateformes, les services de **madame Caroline Picard** ont été retenus. Cette dernière est entrée en fonction dès le début du mois d'avril.

Les dirigeants du Barreau
de l'Outaouais pourront
désormais compter sur
l'appui d'une personne leur
étant **totale**ment dédiée.

L'amélioration du salon des avocats et la conclusion d'un nouveau bail

Nous avons à cœur d'améliorer les conditions de travail des avocats qui doivent se rendre au Palais de justice sur une base quotidienne. Après la rénovation du salon des avocats des dernières années, nous avons ajouté cette année du nouveau mobilier et une télévision.

Le bail conclu entre la Société québécoise immobilière et le ministère de la Justice pour les locaux du salon des avocats et des casiers venait à échéance en mars 2020. Nous avons négocié un nouveau bail et avons réussi à y inclure une clause de relocalisation en cas de résiliation du bail par le ministère de la Justice pour une période de cinq (5) ans.

Plus récemment, dans le cadre de la crise de la COVID-19, nous avons dû réfléchir à la manière de conserver le caractère fonctionnel du salon des avocats tout en assurant la sécurité de nos membres qui s'y rendent régulièrement. Une panoplie de mesures a été mise en place afin de faciliter le respect des règles d'hygiène et de distanciation physique.



Une présence dynamique au Conseil des sections du Barreau du Québec et un appui dans le dossier de la négociation du tarif d'aide juridique

Le Conseil des sections est une instance consultative privilégiée du Barreau du Québec qui favorise une saine communication avec le Conseil d'administration et entre les barreaux de sections. Il est notamment composé des bâtonniers de chaque section et du bâtonnier du Québec.

Le Barreau de l'Outaouais a assuré une présence dynamique aux quelques conseils des sections tenus durant l'année, dont les deux réunissant physiquement les membres le composant, s'étant tenus à Montréal et à Rouyn-Noranda. Dans le cadre de ces conseils de section, le Barreau de l'Outaouais a manifesté, avec d'autres bâtonniers, la nécessité d'apporter des changements significatifs au tarif de l'aide juridique. Le Barreau de l'Outaouais a également pris position en ce sens auprès de la ministre de la Justice du Québec.

Une réflexion entamée sur la gouvernance du Barreau de l'Outaouais

La modernisation du Barreau de l'Outaouais ne va pas sans une profonde réflexion sur sa gouvernance. Cette année, nous avons entamé une réflexion qui nous mènera, nous le souhaitons, à des changements qui assureront une plus grande efficacité dans l'administration du Barreau de l'Outaouais. La durée des mandats des dirigeants et conseillers, le rôle exact de ceux-ci, la gestion des comités sont notamment des éléments qui sont analysés.

Une étroite collaboration avec les tribunaux et les autorités judiciaires

Cette année à nouveau, nous avons maintenu notre étroite collaboration avec les tribunaux afin de discuter des enjeux touchant l'administration de la justice dans nos districts et d'élaborer des solutions. Cette collaboration nous a permis, lors de la crise de la COVID-19, d'être informés au jour le jour de l'évolution de la situation et d'en informer à notre tour nos membres. C'est également grâce à cette étroite collaboration que, dans le cadre de la crise de la COVID-19, les juges coordonnateurs et les autorités du Palais ont accepté sans hésitation de participer à une séance d'information en visioconférence pour brosser à nos membres un portrait de la situation et des perspectives d'avenir. Une initiative du Barreau de l'Outaouais qui a attiré pas moins de 166 personnes.

Les activités rassembleuses

Le tournoi de golf

Le Tournoi de golf du Barreau de l'Outaouais s'est tenu cette année le 15 août au Club de golf Rivermead. Encore une fois, cette activité fut un succès. Merci à toute l'équipe du Comité sous la présidence de Me Yannick Dompierre et félicitations au quatuor gagnant formé de Caroline Bédard, Me Steve Bargone, Andrée Proulx et Me Paul Charlebois.



De gauche à droite : Caroline Bédard, Me Steve Bargone, Andrée Proulx, Me Paul Charlebois

La fête de Noël des enfants

La fête de Noël des enfants est la seule fête destinée aux enfants des membres du Barreau de l'Outaouais. À l'occasion de cette fête, qui s'est déroulée le 15 décembre dernier à la Cabane en bois rond, 25 enfants ont reçu un cadeau des mains de nul autre que le Père-Noël lui-même. Les enfants ont également eu la visite de Bouchon le clown qui pour l'occasion a présenté un sympathique conte musical. Ce fut une autre occasion de se réunir dans une atmosphère festive. Merci à toute l'équipe organisatrice dirigée par Me Nancy Kabasele Nyota. Un merci également à Me Fotini Panayotopoulos qui a prêté main forte aux membres du comité et à Me Sylvain Marcotte pour un don de tire d'érable.

Le banquet annuel

Le banquet annuel du Barreau de l'Outaouais qui s'est tenu le 6 décembre 2019 dans le décor enchanteur du Hilton Lac-Lemay, a attiré tout près de 140 personnes. De l'avis de tous, ce fut un franc succès. Nous avons pu admirer de magnifiques spectacles lumineux et danser aux sons de la musique du Groovy Little Orchestra. Ce fut l'occasion de remercier madame la bâtonnière sortante, Me Chantal Donaldson, pour son bâtonnat et de remettre le mérite du Barreau de l'Outaouais 2019 à Madame la juge Rosemarie Millar, qui le méritait amplement.



De gauche à droite : Madame la juge Rosemarie Millar et Madame la bâtonnière Nadine Dupuis

Les cérémonies



La rentrée des tribunaux

La rentrée des tribunaux s'est déroulée cette année sous le thème **Plus forts ensemble**. Ce thème a non seulement permis de mettre en lumière l'importance de la contribution de tous les acteurs du système de justice dans la perception qu'a le public de celle-ci mais aussi la nécessaire collaboration entre eux. Ce thème est d'autant plus d'actualité depuis la crise de la COVID-19 puisque c'est ensemble que nous réussirons à surmonter les défis de la nouvelle réalité dans laquelle nous devrons vivre.



Les cérémonies d'assermentation des nouveaux avocats

Le Barreau de l'Outaouais a procédé cette année à l'assermentation de pas moins de **37 nouveaux avocats**. Lors de ces cérémonies qui se déroulent généralement au Palais de justice, nous avons l'occasion de rencontrer le public et de lui projeter une image positive du système de justice. C'est toujours un privilège d'être aux premières loges de ce moment si important dans la vie des nouveaux avocats.

Les cérémonies de présentation des nouveaux juges

Cette année, le Barreau de l'Outaouais a été l'hôte de deux cérémonies de présentation de juges, celles du juge Faullem, à la Cour supérieure du Québec et des juges Nadine Piché et Karine Dutilly, à la Cour du Québec. Ces cérémonies sont une occasion privilégiée pour les membres du Barreau de l'Outaouais de rencontrer et échanger avec les juges, dans un contexte plus festif.



De gauche à droite : Monsieur le juge Jean Faullem, monsieur le juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Jacques Fournier et monsieur le juge Dominic Goulet



De gauche à droite : Madame la juge Karine Dutilly et Madame la juge Nadine Piché



**Soyons
fiers du
travail
accompli**



17, rue Laurier bureau 2.160,
Gatineau (Québec)
barreauoutaouais.qc.ca
f BarreauOutaouais